

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussignée, Marie-Rose VEYSSIÈRE, Présidente de la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord,

Certifie avoir effectué l'affichage, à compter du 27/11/2023, pour une durée d'un mois, au siège de la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord, de la délibération communautaire n°10 du 23/11/2023, portant sur l'approbation de la modification de droit commun n°1 du PLU de Mussidan.

Pour faire valoir ce que de droit.

Mussidan, le 27/11/2023

La Présidente,

M-R VEYSSIÈRE

